

Fiches opérationnelles	N° Fiche	Objectif opérationnel de l'action	Ouverture appel à projets 2019	Précisions
ENJEUX : DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI (1,4 ,8)				
Soutien au repérage, à l'émergence et à l'amorçage des projets de création d'activités dans les secteurs traditionnels, de l'innovation et de l'ESS	1.4	Développer des actions de repérage, de sensibilisation et d'émergence de projets de création d'activités (entreprises, associations, coopératives, entreprises d'insertion...) en direction de porteurs issus des quartiers politiques de la ville Sensibiliser les acteurs de proximité (en dehors du réseau d'accompagnement) à la création d'activité et au repérage de porteurs de projets en vue de les orienter vers le dispositif d'amorçage.		Fiche fermée pour l'appel à projets du Contrat de Ville. Ouverte à l'appel à projets 3M/AFE
Formations longues pluridisciplinaires pour créateurs d'activité et chefs d'entreprises (et conjoints collaborateurs)	1.5	- Développer les compétences pluridisciplinaires nécessaires des porteurs de projet, des chefs d'entreprises et conjoints collaborateurs des quartiers prioritaires, - Favoriser la création, la consolidation/maintien et le développement de l'activité économique des entreprises des quartiers prioritaires, - Anticiper et prévenir les risques de défaillance des entreprises.		Fiche fermée pour l'appel à projets du Contrat de Ville. Ouverte à l'appel à projets 3M/AFE
Mobilisation des outils de financement et d'accompagnement à la création d'activité (traditionnelle et ESS)	1.6	- Permettre à des porteurs de projets à faibles ressources de créer leur entreprise et sécuriser le développement de leur entreprise grâce à des financements et un accompagnement adaptés, - proposer des outils de financement associés à un accompagnement renforcé permettant aux porteurs de projets des QPV de réaliser leur projets que ce soit lors de la création mais aussi pour le maintien et le développement de l'activité (même au-delà de 3 années d'existence)		Fiche fermée pour l'appel à projets du Contrat de Ville. Ouverte à l'appel à projets 3M/AFE
Valorisation des entrepreneurs des quartiers au travers des concours	1.9	- Impulser via la mise en œuvre de concours l'envie d'entreprendre et de créer - Valoriser et promouvoir la création et le développement économique de l'entreprise (dans et pour les quartiers mais pas exclusivement) en direction des porteurs de projet issus des quartiers prioritaires grâce aux concours - Rendre visibles les parcours - Modifier l'image du quartier en valorisant tous ceux qui ont du talent et en récompensant les initiatives d'entreprendre		Fiche fermée pour l'appel à projets du Contrat de Ville. Ouverte à l'appel à projets 3M/AFE
Animation des réseaux territoriaux d'entrepreneurs dont ZFU-TE	1.10	- Participer à la mixité fonctionnelle et à l'attractivité des territoires prioritaires de Montpellier par le soutien des activités économiques existantes (commerciales, artisanales, services...) et l'implantation d'activités nouvelles, - Consolider et développer l'activité économique des entreprises installées dans les quartiers prioritaires par la mise en place d'une interface de proximité (accès aux partenaires et offres du territoire) et par la mise en réseau des acteurs économiques permettant ainsi de rompre l'isolement, de développer son réseau professionnel, de créer des opportunités d'affaires..., - Améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires et en particulier la situation de l'emploi en créant des ponts, des opportunités de rencontre rapprochant les deux mondes, entreprises et habitants des quartiers prioritaires, - Favoriser l'accès aux dispositifs ZFU-Territoires, aux mesures fiscales de soutien aux commerces de proximité et à toutes actions de droits commun et spécifiques du contrat de ville (cf. fiches opérationnelles) concourant à la sécurisation des acteurs économiques.		Fiche fermée pour l'appel à projets du Contrat de Ville. Ouverte à l'appel à projets 3M/AFE
Développement d'un réseau des lieux d'accueil de proximité	1.11	- Accompagner l'émergence d'un réseau des lieux d'accueil de proximité et de 1er niveau de service (accueil physique ou numérique), incluant les Espaces Publics Numériques. - Développer et harmoniser l'offre de service des lieux d'accueil au travers d'outils collaboratifs. Renforcer et compléter le maillage territorial.	X	
Faciliter l'accès aux événementiels « Métiers » sur le territoire	1.12	- Rendre plus lisible l'offre de service (par la coordination et le partage des calendriers) - Faciliter l'accès à l'information et l'orientation des publics « Politique de la Ville », ainsi que des acteurs de proximité (dont les acteurs associatifs) intervenant au sein des quartiers Politiques de la Ville. - Créer des dynamiques d'emploi dans les quartiers en fédérant les habitants, associations et partenaires institutionnels autour d'événements « forts ». Améliorer la connaissance des métiers, du marché de l'emploi, du tissu économique local et des dispositifs existants pour les publics « Politique de la Ville », en adaptant ou développant les événementiels « Métiers ».	X	
Repérage des publics et coordination de proximité des acteurs	1.13	- Améliorer la lisibilité et l'accessibilité aux prestations, mesures et offres des services publics notamment de l'emploi dans une démarche "d'aller vers" et de « faire avec », - Favoriser l'accompagnement global (social et professionnel) renforcé et coordonné des habitants des QPV, Promouvoir un fonctionnement en réseau intégré gage d'un meilleur accompagnement.	X	
Renforcement et développement des actions et formations linguistiques	1.15	- Améliorer l'offre de formation linguistique d'un point de vue quantitatif et qualitatif en congruence avec les besoins observés chez les publics. - Organiser la complémentarité de l'offre de formation linguistique sur les territoires prioritaires afin de faciliter l'inscription des apprenants dans un parcours de formation en vue de leur insertion sociale et professionnelle	X	Fiche ouverte. Incitation à intervenir prioritairement sur les quartiers Pas du Loup, Pompignane et Aiguelongue.
Actions pour lever les freins d'accès à l'emploi et à la formation	1.16	Lever certains freins majeurs d'accès à l'emploi et à la formation relevés lors du diagnostic partagé du Contrat de ville de Montpellier : - l'absence de maîtrise de codes sociaux résultant des différences culturelles - la méconnaissance des codes du travail ou de l'entreprise (communication verbale et non verbale inappropriée) - les problèmes de santé (physiques et/ou psychologiques) - les difficultés liées à la garde des enfants et leurs incidences sur la difficile intégration en parcours professionnel et de formation (svt à temps plein) - le manque de mobilité (permis et moyen de locomotion autonome)	X	
Expérimentation de Formations courtes adossées à des situations de travail	1.17	- Raccrocher en particulier les jeunes des quartiers prioritaires à une formation (notamment Cap avenir, ER2C, école de l'apprentissage...) et/ou une démarche d'accès à l'emploi, en vue d'une insertion sociale et professionnelle durable, - Favoriser l'apprentissage des savoirs de bases et des savoir-être requis pour rentrer dans le monde de l'entreprise, la connaissance des codes du marché du travail et de l'emploi, - faciliter l'accès à la formation de ceux qui en ont le plus besoin et aux moins qualifiés, - Améliorer l'employabilité des jeunes décrocheurs issus des quartiers politiques de la ville, - Participer à la lutte contre l'illettrisme.	X	
Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences - Territorialisée	1.21	- Structurer les entreprises dans leur fonction RH (audits « organisationnels », identification des besoins en recrutement, ..) - Favoriser le rapprochement de l'Offre d'emploi identifiée avec la Demande dans les quartiers prioritaires (lutter contre les offres « surqualifiées », aider au recrutement en lien avec le SPE, sensibiliser à l'embauche en qpv, informer sur les dispositifs, ..) Identifier les écarts entre les ressources disponibles sur le territoire et les besoins RH Adapter l'appareil de formation et les dispositifs d'accompagnement et en faciliter l'accès Anticiper les mutations économiques et les évolutions de l'emploi Faciliter le rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi	X	

Fiches opérationnelles	N° Fiche	Objectif opérationnel de l'action	Ouverture appel à projets 2019	Précisions
ENJEU N° 2 : RENFORCER LA MIXITE SOCIALE A L'ECOLE, AU COLLEGE ET DANS TOUS LES LIEUX EDUCATIFS EN DEVELOPPANT LES COOPERATIONS ET L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES				
Projet éducatif concerté pour renforcer la mixité sociale à l'école et au collège	2.3	Créer du lien et une continuité éducative par un pilotage concerté de projets éducatifs, en proposant sur les temps péri et extra scolaires, voire sur le temps scolaire, des activités qui renforcent l'attractivité des établissements Proposer des formations communes à tous les personnels éducatifs travaillant dans les mêmes territoires Développer la communication à destination des parents Dans les écoles primaires de secteur où il y a les plus forts taux d'évitement, mener des actions entre les collégiens et les écoliers, ainsi qu'auprès des parents pour les inciter à poursuivre la scolarité de leurs enfants dans les établissements publics du secteur. Dans les collèges où il y a le moins de mixité sociale, améliorer l'utilisation des dispositifs Ecole ouverte déjà existants et financés (collèges Escholiers, Garrigues, Arthur Rimbaud, François Rabelais). Organiser des rencontres entre enfants d'origine sociale différente sur les temps scolaires, péri et extra scolaires.	X	
Développer des accueils de loisirs (ALSH) de qualité dans les QPV	2.4	Définir et construire un projet éducatif concerté qui prenne en compte tous les « temps » de la vie du jeune (cet objectif nécessitera d'être décliné par territoire pour tenir compte de ses spécificités : ressources, besoins non couverts... Cet aspect renvoie à la notion de cohérence globale qui sera traitée dans le cadre de l'ingénierie globale du Contrat de ville, en termes notamment de pilotage des politiques éducatives et de coordination territoriale. Maintenir, développer et coordonner l'offre d'accueil éducative extra-scolaire dans les quartiers <u>politique de la ville en soutenant les structures associatives</u>	X	
Alternative à l'exclusion temporaire en collèges de l'Education prioritaire	2.6	Accueillir et accompagner les élèves exclus Construire une alliance éducative avec les parents des jeunes concernés Maintenir pendant la période d'exclusion scolaire le lien aux apprentissages Prévenir le décrochage scolaire et maintenir une alliance éducative parents/collège Décrypter l'environnement scolaire <u>Détecter les difficultés et orienter, renforcer la relation</u>	X	Fiche ouverte. Incitation à intervenir sur tous les QPV, à l'exception de la Mosson déjà couverte.
Associer les parents à l'Ecole	2.7	Renforcer la coopération Ecole/parents : Faire venir les parents à l'Ecole et instaurer des liens de confiance Faire participer les parents à la vie et aux événements de l'Ecole Revisiter et renforcer les rencontres Enseignants/Parents Informier et soutenir les parents face aux difficultés scolaires de leurs enfants Rendre les parcours scolaires lisibles aux parents. Améliorer l'information/formation des familles : "Apprendre" l'Ecole aux parents Former les parents à la culture scolaire Permettre aux parents de "s'orienter" dans l'orientation de leurs enfants <u>Renforcer la maîtrise de la langue française aux parents.</u>	X	Fiche ouverte. Incitation à intervenir prioritairement sur les quartiers Lemasson et Vert Bois.
Objectif stage réussi	2.8	Favoriser la recherche de stages en entreprises Mieux préparer l'élève au monde de l'entreprise Mieux préparer l'entreprise à l'accueil de l'élève Découvrir le monde de l'entreprise et ses codes Favoriser une orientation réussie	X	Fiche ouverte. Incitation à intervenir exclusivement sur les quartiers QPV ne bénéficiant pas d'un REP/REP+.
Développer les lieux d'accueil parents-enfants (LAEP) dans les QPV	2.10	Rompre l'isolement et faciliter la "réassurance parentale" au travers de la mise en place de LAEP afin de permettre la socialisation précoce de l'enfant Faciliter l'accès aux structures d'accueil du jeune enfant (EAJE, école maternelle) Assurer un meilleur maillage des territoires prioritaires en LAEP	X	
Formation & accompagnement des professionnels en matière de soutien à la parentalité	2.11	Développer les compétences des divers intervenants dans le domaine du soutien à la parentalité par le biais, notamment, d'apports théoriques et pratiques sur la posture professionnelle à adopter avec les parents.	X	
Favoriser l'accès à la culture des tout-petits	2.13	Adapter l'offre culturelle en direction des équipements Petite Enfance des QPV Favoriser les coopérations entre ces équipements de quartier et les structures culturelles de la métropole	X	
ENJEU N° 3 : RENFORCER LE SOUTIEN AUX ADOLESCENTS				
Développement d'Accueils Ados dans les QPV	3.2	Créer des ALSH Ados 11/17 ans sur les territoires où il n'y en a pas et où le besoin existe Créer des Accueils Jeunes 14/17 ans sur les territoires où il n'y en a pas et où le besoin existe Augmenter le nombre de places dans ces structures là où le besoin est fort	X	Fiche ouverte. Incitation à intervenir prioritairement sur les quartiers Celleneuve, Pompignane et Près d'Arènes.
Développer l'animation de rue (aller au contact) en direction des 11-17 ans	3.3	Aller à la rencontre des jeunes Informier les jeunes sur l'offre de loisir Proposer un accompagnement individuel et collectif Faciliter l'accès aux équipements sportifs et culturels Identifier les freins à la pratique associatifve Valoriser l'action et la parole des jeunes auprès des parents, partenaires associatifs et institutionnels	X	
Former les animateurs ados	3.4	Amener les animateurs à avoir les comportements adaptés Favoriser les échanges de pratiques Initier des projets partagés	X	
ENJEU N° 5 : ORGANISER LA MIXITE DANS LE LOGEMENT A L'ECHELLE METROPOLITAINE				
Renforcer l'accompagnement au logement notamment sur le volet thermique (parc public et privé)	5.7	Favoriser la bonne appropriation par leurs occupants des équipements des logements rénovés. Accompagner la lutte contre la précarité énergétique par l'apprentissage des économies d'énergie Mesurer l'impact de ces réhabilitations. Renforcer l'accompagnement au logement sur les autres volets, notamment pour les copropriétés fragiles	X	

Fiches opérationnelles	N° Fiche	Objectif opérationnel de l'action	Ouverture appel à projets 2019	Précisions
ENJEU N° 6 : RENFORCER L'ACCESSIBILITE ET LA PRESENCE DES EQUIPEMENTS ET SERVICES - ACCES A LA SANTE - AUX DROITS - A LA CULTURE ET AU SPORT				
Coordination habitat/santé mentale	6.3	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une coordination locale afin de favoriser l'accès et le maintien dans un logement de personnes ayant une fragilité psychique ou un trouble de santé mentale, tout en offrant aux bailleurs des solutions de recours. - Développer une approche « déspecialisée » et transdisciplinaire qui permet également une articulation opérationnelle des champs sanitaire-social-médicosocial. - Rapprocher les soignants (en institution) des malades (en ville). - Déterminer au cas par cas les modalités d'accompagnement, de soin, d'accès aux services - Améliorer les relations avec le voisinage et avec les bailleurs. - Evaluer l'opportunité de la création d'un conseil local en santé mentale. 		Fiche fermée pour l'appel à projets 2019 du Contrat de Ville.
Développer un programme de prévention primaire	6.4	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'accès à la prévention des habitants et mettre en œuvre des actions de promotion de la santé en s'appuyant prioritairement sur les dispositifs et structures existants - Développer des programmes de prévention adaptés, en collaboration avec les différents partenaires (ARS, CPAM, collectivités, DSDEN34, professionnels, universités...) 	X	
Prévention santé à l'école sur les temps péri et extra scolaires	6.5	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les enfants et les parents pour une meilleure appropriation des messages de prévention (éducation nutritionnelle, hygiène, activité physique) - Les rendre acteurs en adaptant les messages de prévention et l'accompagnement aux soins 	X	
Réduction des risques liés aux addictions et des conséquences sur la santé	6.6	<ul style="list-style-type: none"> - Prévenir les situations à risque d'exposition aux consommations en sensibilisant les habitants, les usagers et les professionnels associatifs et institutionnels aux conséquences des situations à risque pour agir sur les comportements, l'environnement des personnes et des groupes de manière individuelle et collective ; - Réduire (accéder aux droits et orienter vers les soins) les conséquences des situations d'exposition aux risques (alcool, stupéfiants, tabac, risques sexuels, jeux vidéo, etc...) et de leurs impacts sur la vie quotidienne (isolement social, difficulté dans la vie affective, rupture familiale, précarité sociale et économique et pathologies induites). 	X	
Accompagner l'accès aux droits par l'outil numérique	6.11	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la fracture numérique - Accompagner les publics dans la gestion des e-démarches en proposant des lieux de proximité, d'information, d'accès et de formation - Favoriser leur autonomisation dans la réalisation de démarches administratives et d'accès aux droits, en ligne 	X	Fiche ouverte. Incitation à intervenir prioritairement sur les quartiers Lemasson et Pompignane.
Installer des points d'accès aux droits avec accompagnement individualisé pour les publics les plus fragiles	6.12	<p>Après réflexion sur la définition de l'action et réalisation d'un diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre à disposition des personnes en grande fragilité, un guichet "incarné" (humain et non virtuel) ayant vocation à coordonner l'ensemble des démarches sociales et médico-sociales et éviter les ruptures dans l'accès aux droits 	X	Fiche ouverte. Incitation à intervenir prioritairement sur les quartiers Lemasson et Pompignane.
Elaborer des parcours culturels et sportifs	6.14	<p>Accompagner le public vers le sport et la culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire des équipements de proximité des lieux de pratiques de qualité et accessibles, proposer une offre structurée, lisible, répondant aux attentes des habitants, renforcer l'offre socialisante et ludo-sportive sur les temps extrascolaires, favoriser la mixité <p>Elaborer des parcours culturels allant de la sensibilisation à la professionnalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser la pluriannualité et la visibilité de l'offre, le continuum éducatif, le brassage des publics, - favoriser les mobilités et les découvertes multidisciplinaires - assurer lien et cohérence entre les temps de l'enfant/du jeune <p>Soutenir les parcours d'insertion socioprofessionnels des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travailler l'autonomie, la levée des freins au bénéfice d'une insertion sociale et professionnelle, par la pratique d'activités sportives et/ou culturelles <p>Avec les événements et équipements du territoire, construire des parcours de pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider à l'appropriation d'un événement sportif ou culturel par un territoire et mettre à profit cet événement pour construire des parcours de pratiques 	X	Fiche ouverte. Incitation à intervenir prioritairement sur les quartiers Aiguelongue, Lemasson et Pompignane. Incitation à développer les actions favorisant l'accès au sport.
Développer les réseaux de lecture publique/multimédias/numérique	6.15	<p>Sur les deux volets, lecture publique et Multimédia-numérique : - créer un maillage territorial, partenarial et une complémentarité d'actions</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider au développement de la lecture publique sur les territoires éloignés de l'offre - mettre en place des programmes de développement culturel/multimédias/numérique sur le long terme - accompagner tous les projets culturels de la Métropole - travailler sur la levée des freins à la mobilité physique ou symbolique - faciliter l'appropriation des équipements dans une perspective d'aide à l'autonomie - mettre en œuvre une médiation culturelle innovante 	X	
Développer des projets participatifs	6.16	<p>Permettre l'accès à la culture pour tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre l'utilisateur en posture active - encourager le changement des postures professionnelles - sensibiliser les publics par des rencontres et échanges - intégrer la dimension culturelle comme élément de construction dans le parcours d'une personne - lutter contre la stigmatisation pour la revalorisation du quartier 	X	Fiche ouverte. Incitation à intervenir prioritairement sur les quartiers Aiguelongue, Gély, Pompignane et Pas du Loup.

Fiches opérationnelles	N° Fiche	Objectif opérationnel de l'action	Ouverture appel à projets 2019	Précisions
ENJEU N° 7 : ELABORER UN PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN AMBITIEUX POUR LA MOSSON ET RETISSER LA VILLE				
ENJEU N° 9 : RENOVER LES DEMARCHES DE GESTION URBAINE DE PROXIMITE (GUP)				
Création d'une plateforme de concertation et d'action GUSP	9.1	<p>Coordonner les interventions des différents acteurs (Métropole, Ville, bailleurs en particulier) afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et la qualité du service rendu tant dans les espaces publics que résidentiels afin d'arriver à un niveau de qualité équivalent aux autres quartiers.</p> <p>Associer les conseils citoyens et les habitants à la démarche pour solliciter leur expertise d'usage et aboutir à un projet de gestion partagé.</p> <p>Proposer des réponses et des actions concrètes par le biais de la plateforme pour améliorer le quotidien des habitants dans leur quartier (le cas échéant sous forme d'engagements respectifs et collectifs des partenaires (conventions GUSP, conventions d'utilisation de l'abattement de TFPB)</p>	X	
Actions ciblées sur les espaces extérieurs	9.3	<p>Améliorer la qualité de l'espace public</p> <p>Améliorer le tri et la valorisation des déchets des ménages</p> <p>Impliquer les habitants dans la gestion des espaces communs au service d'un projet environnemental</p>	X	
Prévention - éducation à son environnement	9.5	<p>Construire des actions collectives d'éducation "à son environnement" en direction des résidents d'un quartier.</p> <p>Encourager la participation des habitants comme acteurs de l'embellissement du quartier.</p>	X	
ENJEU N° 10: PLACER LA MEDIATION COMME LEVIER DE COHESION SOCIALE				
ENJEU N° 11 : PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET SECURITE				
ENJEU N° 12 : AUTRES ACTIONS INNOVANTES OU EXPERIMENTALES DANS LES 4 AXES TRANSVERSAUX DU CONTRAT DE VILLE				
Autres actions innovantes ou expérimentales	12.1	<ul style="list-style-type: none"> - le soutien à la jeunesse, à ses droits, à son autonomie et à sa réussite, - l'égalité entre les femmes et les hommes, - la lutte contre les discriminations, - la lutte contre toutes les formes de repli communautaire. 	X	